



### **L'élue de la Nation déplore par ailleurs une communication très approximative sur la question.**

La députée du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN), Nourane Foster, suit de très près la question du vaccin anti Covid-19 dont l'introduction au Cameroun est annoncée.

Elle s'étonne cependant d'une loi semblable à omerta qui tourne autour de ce sujet. Et accuse le gouvernement de ne pas communiquer assez sur une affaire pourtant liée à la santé Public.

*«J'invite le peuple Camerounais à rester attentifs. L'absence d'une communication adaptée, l'exclusion du peuple et des scientifiques Camerounais autour de la question du vaccin contre la Covid-19 par le Gouvernement contribuent à amplifier les inquiétudes légitimes des uns et des autres», a écrit l'honorable Nourane Foster, députée Wouri-Est.*

Par ailleurs, la députée 2.0 suggère que les membres du gouvernement soient en premier ligne des vaccinations anti-covid 19. Les populations, d'après elle, ne doivent pas être utilisées en cobayes. *«Vaccin contre la Covid-19 au Cameroun! Une communication ambiguë du Gouvernement. De toute les façons, les Membres du Gouvernement doivent s'apprêter à prendre ces vaccins en premier et en mondeVision. Le peuple ne sera pas cobaye de premier*

rang. D'où viennent ces vaccins, qui peut prendre le vaccin ? Les effets indésirables ? Les conséquences..etc.», a écrit la jeune parlementaire.

«Sur la question du vaccin contre le covid, je voudrais dire que la position du président de la République est claire. Cette position nous a été transmise par le premier ministre chef du gouvernement. Celle de dire préparer notre pays à une éventuelle introduction de ce vaccin, mais comme la situation épidémiologique est encore très bonne, on ne va pas courir vers le vaccin. Mais on ne sait jamais. Au cas où on aura recours à un éventuel vaccin, le président ne voudrait pas que ses compatriotes soient dépourvus de vaccins. Car nous sommes dans une situation où les pays riches se sont accaparés de tous les vaccins. Aujourd'hui, n'eut été la facilité Covax qui donne la possibilité aux pays qui n'ont pas assez de moyens de prétendre à une couverture de leur population en vaccins... le principe n'est pas rendre ce vaccin obligatoire» déclarait pour sa part sur les antennes de la CRTV, le Dr Manaouda Malachie, Ministre de la santé public.

---